



ÉQUIPEMENT

Murs blancs, toit de bardeaux, devant la porte, un robot de traite mobile

Vincent Gremaud

Dans le Muotathal (SZ), Beat Betschart vient de terminer sa troisième saison d'alpage avec son robot de traite. Montée sur une remorque, l'installation mobile suit le troupeau au fil de ses déplacements.

Situé à quelque 1550 mètres d'altitude, le Pragelpass est un col qui sépare les cantons de Schwytz et de Glaris. Dans un décor de carte postale, l'endroit ressemble à bien d'autres régions d'estivage. Pourtant, cet alpage est tout à fait singulier. Il est en effet équipé d'un robot de traite mobile. Une modernité qui détonne aux confins de la Suisse dite primitive.

L'installation est composée d'un robot Lely Astronaut A3 Next, intégré dans un conteneur, monté sur le châssis d'une remorque dont l'essieu se rabat par entraînement hydraulique. «Le modèle A3 est plus compact», précise Grégoire Duboux, responsable des ventes Lely pour la Suisse romande. «Nous nous occupons du montage du robot dans la capsule, avec le compresseur, le boiler et l'ordinateur. L'agriculteur doit juste pouvoir assurer l'approvisionnement en eau, en électricité, et la place pour y poser le robot et le tank à lait.» L'installation de Beat

Betschart est la première du genre en Suisse. Depuis, deux autres modèles ont été montés par Lely.

Trois échelons

En communauté d'exploitants avec son collègue Stefan Suter, Beat Betschart gère une exploitation laitière de 46 ha de surface herbagère et dans la commune de Muotathal (SZ). Le troupeau, composé de 41 vaches laitières des races Holstein et Brune, est détenu sur trois sites au cours de l'année. A 620 m d'altitude, en zone de montagne II, l'exploitation de base accueille les animaux durant 9 mois. En début et fin de saison estivale, les vaches pâturent sur un domaine situé à 1250 m d'altitude, en zone de montagne IV. Enfin, durant six semaines, les vaches s'ébattent à l'alpage du Pragelpass, fort de 18,8 pâquiers normaux.

Ayant agrandi son troupeau, l'agriculteur schwytois se devait d'investir. En effet, la salle de traite de l'exploitation de base ne comptait que trois postes tandem. «Il me fallait plus de deux heures par traites!», relève Beat Betschart. Pour réduire les frais d'entretien, il souhaitait utiliser la même installation sur les trois sites. Il a donc demandé aux deux principaux fabricants de robots s'il était possible de monter un système de traite automatique sur une remorque. Lely a répondu favorablement à sa demande. «Maintenant, pour l'installation de traite, je



Beat Betschart est satisfait de son robot de traite, posé sur une remorque, qui suit le troupeau toute l'année.

V. GREMAUD

compte en moyenne trente minutes par jour.»

Le robot a été acheté d'occasion. «Avec la remorque et le montage, cela représente environ 230 000 francs», indique le Schwytzois. A ce montant, se sont ajoutés des frais sur chaque site: approvisionnement en concentrés sur l'exploitation de base, installation électrique à l'échelon intermédiaire et génératrice pour l'alpage. En tout, ces char-

ges se sont montées à près de 14 000 francs.

Gestion des pâturages

«Le robot de traite mobile pose les mêmes conditions que les robots fixes utilisés dans des systèmes axés sur la pâture», avertit Grégoire Duboux. La conformation des différents sites de traite de Beat Betschart est idéale: une place centrale où poser le robot avec un accès direct à différentes parcelles.

«Nous avons juste un pâturage plus éloigné sur l'alpage», explique l'agriculteur. «Nous l'utilisons comme parc de jour et les enfants, qui sont en vacances quand nous sommes au Pragelpass, sont ravis d'y mener les vaches le matin et d'aller les rechercher en fin d'après-midi.»

Lely présentera l'un de ses robots de traite mobiles le 3 septembre à la Foire de Chandon et le 7 septembre au Salon

des herbages à Grange-Verney. De telles installations pourraient équiper prochainement des alpages romands disposant de bons accès. A noter que l'utilisation d'un robot de traite peut être limitée (Raclette du Valais AOP), voire interdite (Gruyère AOP) par le cahier des charges de certains produits.

SUR LE WEB

www.lely.com/ch/fr